

Pour une politique axée sur un développement majeur de la  
demande et des habitudes de vie en faveur des produits  
culturels de langue française sur nos écrans

*Allez plus loin que Netflix !*



Mémoire présenté au ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, dans le cadre du processus de renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Octobre 2016



## Table des matières

Historique du Mouvement Québec français (MQF).....	4
Faits saillants .....	5
Introduction.....	6
Chapitre 1 - La problématique principale.....	8
A) Les plateformes américaines sont extraordinaires.....	8
B) L'accès difficile aux productions d'ici et des coûts exorbitants pour le consommateur .....	9
C) L'éparpillement québécois et francophone de l'offre .....	10
D) La concurrence américaine investit sans commune mesure dans la production de séries originales .....	11
Graphique 1 - Niveau de financement par habitant reçu par les radiodiffuseurs publics (2011) .....	11
Chapitre 2 - L'écosystème linguistique québécois .....	13
Le français dans le monde: une grande langue en ascension? .....	13
Objectif du MQF: Que le français « devienne » la langue commune dans l'espace public québécois .....	13
Qu'est-ce que la langue commune?.....	14
Le français au Québec: Anglicisation, recul du poids démographique des francophones et rôle de l'État .....	15
A) Reculs passés du français .....	15
Graphique 2 – Langue maternelle et langue d'usage sur l'Île de Montréal (1996-2011) .....	16
B) Reculs à venir en fonction de seuils d'immigration à 60 000.....	16
Graphique 3 –Évolution démographique de la région de Montréal (2006-2056) 60 000 immigrants par an - Langue d'usage (français, anglais, autre).....	17
Graphique 4 –Évolution démographique du Québec (2006-2056) 60 000 immigrants par an - Langue d'usage (français, anglais, autre) .....	17
C) Les ratés du passé de la francisation de l'immigration expliquent les reculs du futur .....	18
D) Les gouvernements favorisent l'anglicisation du Québec avec nos impôts.....	20
E) Le bilinguisme institutionnel de l'État favorise l'anglicisation et nuit à la francisation de l'immigration? .....	20
F) Le sous-financement du réseau universitaire de langue française par rapport à son pendant anglophone .....	21
G) Bilinguisation organisée du réseau de santé financée par l'État canadien avec l'aval du gouvernement québécois.....	22
H) La culture dans l'écosystème linguistique .....	24
Graphique 5 – La dynamique des langues.....	25
Chapitre 3 - Une plateforme de diffusion sans pareil .....	26

A) Objectifs du projet .....	27
B) Le projet .....	27
La base .....	27
Les modules.....	27
Théâtre .....	28
Cinéma.....	28
Livre .....	29
Musique.....	29
C) Le projet éducatif et le cursus scolaire .....	29
D) Le TV5 de l'ère du numérique.....	30
C) Le financement et le partage des revenus.....	30
Conclusion - Une plateforme de diffusion pour aller au-delà de NETFLIX.....	31
Bibliographie.....	32

## Historique du Mouvement Québec français (MQF)

Fondé en 1972 à l'initiative d'organisations citoyennes et syndicales, le *Mouvement Québec français (MQF)* constitue une organisation militante vouée à la défense de la langue française. Le français est la langue officielle du Québec. Cependant, encore de nos jours, des tensions linguistiques subsistent au Québec, remontant aussi loin qu'à la Conquête de 1760.

Depuis les années 1960, un débat linguistique d'envergure s'est engagé au Québec à la suite d'une mobilisation citoyenne constante. Tout au long des années 1970, des militants du *Mouvement Québec français* ont dirigé des actions significatives qui ont dès lors engagé le Québec dans un nouvel aménagement linguistique, consécutivement avec l'adoption de la Loi 22 (1974) et de la Loi 101 (1977). Toutefois, depuis 1979, de nombreuses contestations judiciaires, ainsi que des décisions de la Cour suprême du Canada ont mené à des modifications majeures de la Charte de la langue française. C'est ainsi que plusieurs observateurs ont réalisé que la Charte de la langue française avait été affaiblie et ne constituait plus une loi aussi forte et porteuse qu'elle était au départ.

Au milieu des années 2000, de premières études ont démontré une fulgurante anglicisation au Québec, particulièrement dans la région de Montréal. Puisqu'il y avait urgence d'agir, le *Mouvement Québec français* a alors conjugué ses efforts autour de la lutte linguistique, afin de contrer cette anglicisation par une participation citoyenne. Le grand objectif du *Mouvement Québec français* est de renforcer la Charte de la langue française afin de faire du français la seule langue officielle et commune au Québec, c'est-à-dire de faire de celle-ci, «la langue de l'État et de la Loi et la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires»

Au fil des ans, le *Mouvement Québec français* a sans cesse exprimé que la Charte de la langue française visait à faire du français non pas la langue des seuls francophones, mais la langue commune de tous les Québécois. Il a présenté des mémoires, fait connaître des études décrivant la situation du français dans la société québécoise et entrepris des actions nécessaires. Il s'est imposé d'une façon efficace et a participé à l'essor de la société québécoise. Soulignons que le MQF s'implique depuis 2012 au sein du regroupement [Partenaires pour un Québec français](#) afin de mener des actions communes avec des organisations syndicales, étudiantes, professionnelles et civiles reconnues.

Pour en savoir davantage sur le MQF, nous vous invitons à visionner cette [publicité](#) de 60 secondes et consulter notre [site web](#).

## Faits saillants

- Les nouvelles technologies et la connaissance de l'anglais chez bon nombre de Québécois favorisent l'éloignement, voire la sortie de plusieurs du Québec culturel français.
- Les plateformes de diffusion américaines de séries et d'émissions dramatiques sont agréables à consulter et contiennent une offre concentrée de qualité, ce qui crée des habitudes de consommation qui font en sorte que la demande et les rendez-vous familiaux des Québécois migrent vers ces plateformes au détriment de la consommation des produits culturels en français.
- L'offre sur les plateformes de diffusion québécoise est diffuse, ce qui entraîne des coûts disproportionnés par rapport à NETFLIX pour le consommateur québécois qui cherche à consommer les émissions et séries produites ici.
- Il est ardu d'avoir accès aux produits culturels en français et il n'y a aucun avantage à payer pour avoir accès à une plateforme, puisqu'on met en ligne sur ces plateformes les épisodes au compte-gouttes que quelques jours avant la diffusion sur les chaînes de télévision conventionnelles.
- NETFLIX, qui attire de plus en plus de consommateurs avec ses séries, *House of Cards*, *Narcos* et *cie*, mettra 5 milliards de dollars en 2016 pour la production de séries originales.
- Les États canadien et québécois participent à l'anglicisation chiffrée du Québec en ne mettant pas tout leur poids du côté du français, qui a pourtant énormément besoin du pouvoir des institutions publiques pour que le français devienne la langue commune dans l'espace public.
- Le renouvellement de la politique culturelle du Québec est une occasion en or pour que le gouvernement québécois oxygène l'écosystème linguistique québécois où le français s'asphyxie tranquillement, mais sûrement.
- Le ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, doit entrer dans l'histoire du Québec comme son prédécesseur et premier titulaire du poste de ministre des Affaires culturelles, M. George-Émile Lapalme, en étant celui qui aura orchestré le développement d'une plateforme de diffusion des produits culturels de langue française allant au-delà de NETFLIX et qui deviendra le rendez-vous de tous comme TVA et la SRC le furent jadis.

## Introduction

Les documents de consultation du ministère de la Culture et des Communications pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec posent très bien les problématiques générale et particulières qui rendent nécessaire cette mise à jour.

Le Mouvement Québec français est très préoccupé par la migration des consommateurs québécois vers les plateformes de diffusion comme NETFLIX, car les référents culturels deviennent de moins en moins de langue française. Avant l'arrivée d'internet, il était pour le moins difficile de se sortir du Québec culturel français, car la technologie ne le permettait pas et parce que peu de Québécois avaient une connaissance suffisante de l'anglais. Aujourd'hui, en un seul clic, il existe une offre américaine de séries originales à grand déploiement qui est rendue accessible par des milliards de dollars investis annuellement par NETFLIX et autres compagnies offrant le même type de plateforme. Ces séries peuvent être visionnées en version originale anglaise avec sous-titres en français et plusieurs d'entre elles ont une version doublée en français. La langue n'est donc pas une barrière à la migration de plusieurs, surtout les plus jeunes.

Cette préoccupation est amplifiée par une anglicisation galopante du Québec dans tous les domaines. Il est donc normal que la consommation culturelle s'anglicise par le fait même. Comme l'écosystème linguistique est composé d'une variété d'éléments qui s'influencent les uns les autres, il faut agir sur tous les fronts et ce renouvellement de la politique culturelle est une occasion en or pour proposer au gouvernement d'investir comme jamais dans une plateforme qui ne serait pas à la remorque de NETFLIX, mais qui deviendrait le rendez-vous majeur pour les 5 à 101 ans. Le MQF souhaite que le gouvernement fasse fi de tous les obstacles potentiels et démontre une détermination sans égale pour développer, à travers une plateforme unique, la demande de produits culturels francophones d'ici et d'ailleurs.

Habituellement, le MQF produit, présente et dépose des mémoires et des études fouillées contenant des chiffres, des tableaux et des graphiques qui viennent soutenir un argumentaire déjà solide. Dans le présent mémoire, nous allons user de ces nombreuses données pour expliquer comment fonctionne l'écosystème linguistique québécois, dans lequel la culture est un sous-ensemble influencé par les diverses composantes du grand ensemble qui l'englobe. Le MQF possède une expertise qui lui permet d'avoir une vision macro de la dynamique des langues, mais ne peut se prétendre une organisation incontournable dans le monde culturel. C'est pourquoi, contrairement à ce que nous avons l'habitude de faire, notre démonstration et nos recommandations ne seront pas soutenues par des études chiffrées. Nous laissons les entités représentantes du milieu culturel faire ce travail précis dans leur mémoire. Plutôt que de miser sur le cartésien, la logique et les chiffres, nous avons sciemment décidé de présenter un projet pour l'avenir culturel du Québec sans nous astreindre des écueils que pourraient soulever les organisations expertes, par trop collées à la défense de leur mission et aux intérêts de leurs membres. Loin de nous l'idée de sous-estimer ce genre de pratique, car nous agissons la plupart du temps ainsi. **Pour une fois, le MQF a décidé de laisser aller toute sa créativité sans se laisser contraindre par des difficultés que nous appréhendons. Ainsi, monsieur le ministre, nous vous présentons un canevas autour duquel vous pourrez développer un projet à la fois emballant et structurant pour l'avenir de la langue française au Québec et, il va sans dire, pour l'avenir de nos industries culturelles.**

Monsieur le ministre, les périodes de crise font émerger les figures marquantes de notre histoire. Le recul sans précédent que traversent les industries culturelles québécoises, ainsi que l'anglicisation rapide de notre territoire, créent les conditions idéales pour qu'un élu mette sur pieds un projet qui changera le cours de l'histoire. Monsieur le ministre, si vous bonifiez ce que nous vous proposons et surtout si vous assurez un leadership sans égal, vous pourriez entrer dans l'histoire du Québec comme grand ministre et grand bâtisseur aux côtés de George-Émile Lapalme (premier titulaire du ministère des Affaires culturelles et créateur de l'Office de la langue française), de Camille Laurin (loi 101 et politique culturelle de 1978), de Jean Garon (loi sur la protection du territoire agricole) et de René Lévesque (nationalisation de l'électricité). Ces ministres ont œuvré pour des gouvernements libéraux et péquistes, ce qui prouve que ce sont les grands personnages qui font l'histoire et non les partis.

Dans le **premier chapitre**, la problématique principale sera décortiquée. Elle se résume ainsi. Le consommateur québécois se retire graduellement du Québec culturel français parce que la technologie le permet, parce qu'il est de plus en plus bilingue, mais surtout parce que l'offre des plateformes de diffusion américaines y est à la fois nombreuse, concentrée et de très grande qualité. Au Québec et au Canada, l'offre est diffuse et difficile d'accès, ce qui n'aide pas à fidéliser les consommateurs sur un minimum de plateformes. Comme il existe trop de plateformes pour un contenu original pauvre, il devient très coûteux de consommer toutes productions de qualité, car il faudrait alors être abonné à plusieurs plateformes. Les gouvernements canadien et québécois devront investir comme jamais ils ne l'ont fait dans l'histoire, car notre star-système québécois, nos industries culturelles, les emplois qui s'y rattachent, les publicistes et les annonceurs qui vendent des produits d'ici risquent de ne plus atteindre les consommateurs que nous sommes. La langue, c'est payant!

Dans le **second chapitre**, les différents éléments faisant partie de l'écosystème linguistique québécois seront décrits et interreliés afin de comprendre comment l'intervention du gouvernement en faveur du développement d'une demande de produits culturels à l'écran de langue française vient oxygéner l'écosystème. Ce chapitre met aussi de l'avant les domaines d'intervention où le gouvernement devrait agir afin que le français « devienne » la langue commune dans l'espace public au Québec. L'importance du français mise de l'avant dans les documents de consultation du gouvernement pour le renouvellement de la politique culturelle nous laisse entrevoir que l'anglicisation en cours est un phénomène réversible, car le gouvernement compte mettre tout son poids du côté de français au niveau culturel. Cependant, la consommation de produits culturels dans une langue ou une autre est fonction de plusieurs autres facteurs où il est impérieux d'agir.

Enfin, le **troisième chapitre** sera celui où la plateforme idéale de diffusion sera décrite. C'est dans ce chapitre qu'il nous sera permis de proposer un projet ne tenant pas compte des écueils, car c'est par le rêve et l'utopie que l'on peut voir plus loin et imaginer des solutions aux problèmes qui semblent impossibles à surmonter. Bref, nous désirons être décollés du mur qui cache des horizons plus verdoyants.



# Chapitre 1 - La problématique principale

## *Une offre dispersée et coûteuse pour le citoyen et sous-financée par l'État par rapport à NETFLIX et cie*

### **A) Les plateformes américaines sont extraordinaires**

Avec les nouvelles technologies et des taux de bilinguisme en croissance, surtout chez les moins de 35 ans, les Québécois ont la possibilité de se sortir culturellement du Québec français, chose marginale avant l'arrivée d'Internet au début des années 1990. Les Québécois ne sont plus des consommateurs captifs de produits culturels québécois. Ils ont accès à tout ce qui se produit sur la planète, et plus particulièrement dans le monde culturel anglo-américain. Certains seront plus téméraires et sortiront des sentiers battus, mais la plupart ne s'aventurent que sur des plateformes de grande envergure comme NETFLIX. C'est pourquoi nous nous attardons qu'à ces géants et à leur magnétisme. La demande des Québécois, particulière chez les jeunes, pour des émissions et des séries, migre vers les productions américaines diffusées sur ces plateformes. Les Québécois ne migrent pas vers NBC, ABC, CBS ou FOX pour faire l'écoute d'émissions et de séries diffusées de façon hebdomadaire, mais bien vers des plateformes où il est possible d'écouter une série en 12 épisodes en l'espace d'une fin de semaine.

Les consommateurs québécois vont vers les plateformes comme NETFLIX, non seulement parce que les produits sont de grande qualité, mais parce que l'expérience client est des plus agréables. Pour un abonnement à NETFLIX, il peut y avoir plusieurs comptes personnalisés qui enregistrent où en sont rendus les consommateurs dans chacune des émissions regardées. Ainsi, un utilisateur peut débiter simultanément *Narcos*, *House of cards* et *Marco Polo* et NETFLIX se souvient où en est rendu le consommateur dans le visionnement de chacune des séries, et ce, même si le visionnement s'est arrêté en plein milieu d'un épisode. De plus, l'interface pour naviguer d'une émission à l'autre est à la fois facile, rapide et envoutante, au point où l'on désire tout consommer, où l'on a le désir de terminer une série rapidement afin d'en consommer une autre.

Enfin, plusieurs produits de qualité sont offerts au sein d'une plateforme. On ne s'abonne pas à NETFLIX que pour avoir la chance de regarder avant les autres Québécois sur ICI Tou.TV EXTRA la série *Série noire* qui sera diffusée de toute façon sur la chaîne SRC quatre mois plus tard. On fait le choix de mettre moins de 10 dollars par mois pour avoir droit à beaucoup de contenu original de qualité et à de nombreux documentaires et films. En 2016, NETFLIX investira 5 milliards de dollars pour du contenu original, alors que les diffuseurs conventionnels comme Time Warner et FOX mettront respectivement 4,5 et 3,8 milliards de dollars en contenu original.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> GRAUTHAUS Michael, *Netflix Has Started An « Arm Race » For Original Content*, 3 mars 2016.  
<https://www.fastcompany.com/3057425/fast-feed/netflix-has-started-an-arms-race-for-original-content>

## B) L'accès difficile aux productions d'ici et des coûts exorbitants pour le consommateur

Les Québécois paient à travers les impôts qu'ils versent aux gouvernements fédéral et du Québec pour la production de séries, d'émissions et de films de toutes sortes. Ils paient par leurs impôts pour permettre la diffusion de ces productions via la télé traditionnelle. Ils paient pour avoir accès au câble pour syntoniser les chaînes traditionnelles et ils paient des suppléments de leurs poches pour chacune des plateformes de diffusion (Club Illico, ICI tou.TV EXTRA). Pourquoi payer ICI Tou.TV EXTRA et Club Illico qui n'offrent pratiquement pas de contenu original. Pour voir les succès télévisuels d'antan qui sont déjà payés depuis longtemps par la publicité et par nos impôts des 30 dernières années? Le coût des plateformes est identique à celui de NETFLIX et n'offre qu'une série originale d'envergure aux six mois? Il n'y a donc aucun intérêt pour cette offre, ce qui ne développe aucune habitude de consommation. On ne développe pas la demande jeune public, ni celle des parents de ce jeune public. Ainsi, il n'y a pas d'habitude familiale à fréquenter ces plateformes, ce qui fait que leur contenu n'a aucune chance d'être attendu et consommé dans six mois, un an ou cinq ans.

Il est assez peu usuel de lire des témoignages personnels dans les mémoires présentés aux gouvernements. Habituellement, les mémoires ne sont pas personnalisés, car les employés et dirigeants sont de passage dans l'histoire des organisations et parce que les organisations défendent des causes, des missions, des grands principes et des membres. Nous ferons exception, car l'expérience personnelle du directeur général et porte-parole du MQF et rédacteur de ce mémoire, Éric Bouchard, sert à illustrer l'éparpillement et la difficulté à avoir accès à l'offre de produits culturels québécois sur les différentes plateformes. Pour les prochaines lignes, le mémoire sera écrit à la première personne.

« Personne ne peut douter de mon amour viscéral pour les produits culturels québécois et de la francophonie. À l'été 2016, je n'ai visionné que des productions qui provenaient des États-Unis, car il était trop compliqué de consommer ce qui se diffuse ici. J'ai voulu regarder *Web thérapie* sur TV5 et, à ma grande surprise, tous les épisodes de la saison 1 n'étaient pas disponibles. Aujourd'hui, 26 septembre 2016, la saison 2 est débutée sur la chaîne traditionnelle, mais la saison 1 n'est toujours pas disponible sur le site de TV5. Les seuls épisodes disponibles sur le site sont ceux de la saison 2 déjà diffusées depuis le début de septembre en ondes. Pire, on nous informe pour nous presser sur le site qu'ils ne le seront que jusqu'au 10 octobre. Vous comprendrez qu'il était beaucoup plus facile d'aller sur NETFLIX pour regarder les quatre saisons d'*House of Cards*. J'ai aussi voulu regarder *Homeland* en français sur le site de Télé-Québec, car sur les ondes on y diffusait la saison 4 à raison d'un épisode par semaine. Vous ne serez pas surpris d'apprendre que la série n'est pas disponible sur le site web de Télé-Québec. Allais-je attendre la reprise de la saison 1 dans quatre ans? Je suis allé sur NETFLIX, car disponible. Comme plusieurs Québécois, même si la série n'est disponible qu'en anglais seulement sur la plateforme américaine, je la regarde, car je parle anglais sans problème. J'ai voulu regarder les séries québécoises *Blue Moon* et *Mensonges* sur Illico, car mon fournisseur internet est Vidéotron, mais il m'était impossible de le faire, car je devais être membre du Club Illico à raison de 10\$ par mois ce qui est complètement fou puisque je paie déjà plus de 200\$ par mois au consortium québécois pour divers services. Comme à chacune des fois où j'allais regarder *House of Cards* sur NETFLIX, la merveilleuse plateforme américaine m'annonçait une autre superbe production originale. Je me suis mis à l'écoute de *Narcos* une fois *House of Cards*

terminée. C'était moins compliqué que d'avoir accès aux séries d'ici. Enfin, j'ai voulu regarder en une fin de semaine la saison 2 de la série *Le clan* sur ICI Tou.TV EXTRA qui me coûte 8\$ par mois. Nous avons le privilège avec cet abonnement de voir au compte-gouttes la série trois jours avant sa diffusion en ondes chaque semaine. J'ai donc abandonné la série, et j'y reviendrai peut-être un jour, pour regarder les saisons 1 et 2 de *Marco Polo* sur NETFLIX. Finalement, étant un grand amateur de baseball et des Red Sox de Boston depuis le départ des Expos de Montréal, je suis abonné à MLB.TV où j'ai pu écouter 140 des 162 parties de mon club préféré cette année.

Je n'ai pas consommé de contenu québécois, car, en plus d'être coûteux, c'est très compliqué d'avoir accès en bloc à ce qui se produit ici. Pire, je n'ai tellement pas syntonisé les ondes que je ne regardais plus les nouvelles et je n'avais aucune idée des nouveautés télévisuelles de la rentrée 2016. Toute la famille a suivi, sauf le plus jeune qui ne parle pas anglais, mais d'ici le début de son adolescence dans trois ans, je doute que Télé-Québec le satisfasse comme aujourd'hui avec son contenu jeune public, lui disponible sur le web. Il passera probablement davantage de temps à surfer entre NETFLIX et YouTube qui le fascine déjà avec ses nombreux youtubeurs. De plus, comme son professeur d'anglais l'encourage fortement à consommer des produits culturels anglophones pour développer son oreille, ce ne sera que plus invitant encore. Enfin, son jeu d'enfant préféré est d'aller sur MUSICAL.LY, pour se filmer à danser sur du contenu musical unilingue anglais.

Bref, si toute la famille du directeur général du Mouvement Québec français migre vers NETFLIX et autres plateformes et applications, c'est qu'il y a un réel problème. Il ne faut pas s'imaginer que les nouveaux arrivants, qui n'ont pas l'obligation d'apprendre le français, deviendront des consommateurs assidus, voire même occasionnels, de nos produits culturels ».

### **C) L'éparpillement québécois et francophone de l'offre**

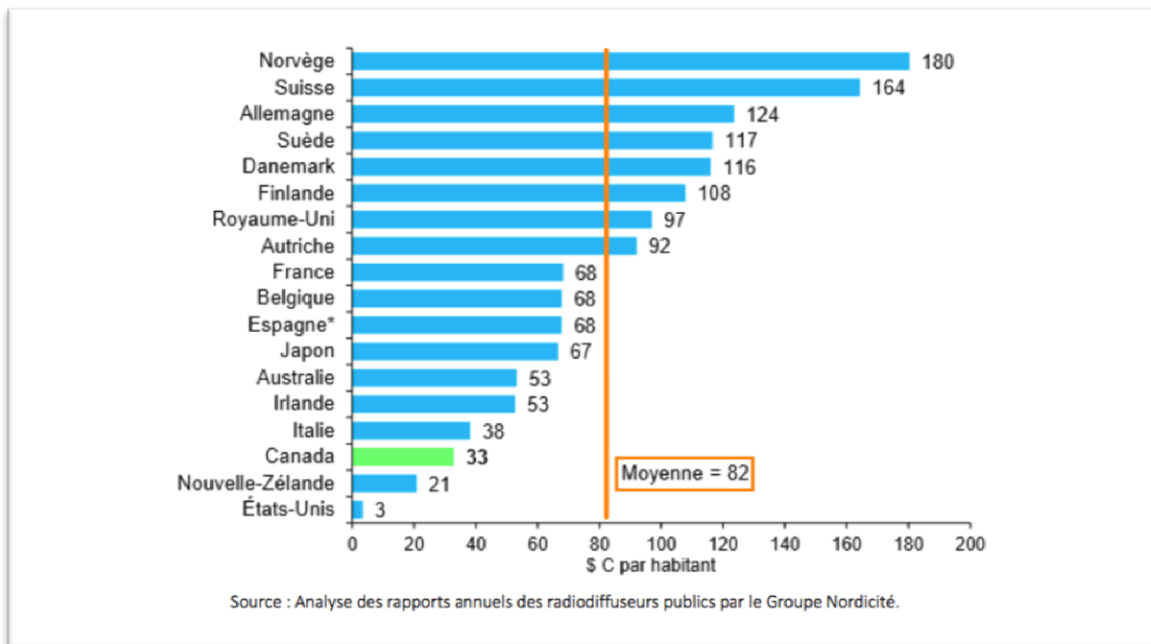
La grande demande de musique, de séries, d'émissions, de films et de documentaires permet aux Américains et à leur culture d'avoir plusieurs plateformes de diffusion avec en tête des gros joueurs comme NETFLIX qui drainent une grande partie des consommateurs. Au Québec et dans la francophonie canadienne et internationale, le nombre critique de consommateurs est bien moindre, ce qui donne une offre beaucoup moins grande de produits culturels en français. Cependant, cette offre est fort variée et suffisante pour permettre aux francophones et francophiles de consommer principalement des produits culturels francophones. Outre la difficulté d'accès citée précédemment, l'obstacle le plus grand pour avoir accès aux produits est l'éparpillement et les coûts qui s'y rattachent. Jusqu'au milieu des années 2000, mis à part les chaînes de sports et les chaînes d'information en continu, les habitudes télévisuelles des consommateurs québécois se concentraient sur les quatre chaînes généralistes que sont V, Télé-Québec, SRC, TVA, les deux dernières raflant une très grande part du marché. En fait, la majorité des séries et des émissions grand public de qualité s'y retrouvaient. Malgré l'arrivée de chaînes spécialisées, le consommateur passait d'une grande chaîne à l'autre, car il connaissait passablement le contenu et la grille horaire de chacune d'elles. Une habitude se créait, le lundi c'est X émission à 20h à TVA et Y émission à 21h à la SRC et ainsi de suite tout le reste de la semaine. Aujourd'hui, de plus en plus les consommateurs oscillent entre la télévision câblée et ce qui est disponible sur internet sur les nouvelles plateformes de diffusion. Le problème pour les produits culturels en français c'est l'éparpillement. Il n'y a pas de lieux de rendez-

vous. L'ONF, Illico, Club Illico, ICI Tou.TV, ICI Tou.TV EXTRA, Lib TV, TFO, TV5, Éléphant, La Fabrique culturelle, UNIS, Addik TV, Super Écran, etc. ont tous des séries et émissions de qualité qui peuvent faire compétition aux produits de NETFLIX, mais il faudrait regarder chacun de ces diffuseurs pour être à l'affût de tout ce qui se diffuse, ce dont pratiquement personne n'a le loisir de faire. Ainsi, la concentration de produits de qualité sur NETFLIX permet le passage sans effort d'un produit à l'autre. Si NETFLIX considère qu'il faut mettre annuellement 5 milliards de dollars en contenu original pour concentrer l'offre et ainsi fidéliser la clientèle actuelle et aller chercher des parts de marché supplémentaires, pourquoi au Québec, dans la francophonie canadienne et internationale ne pourrait-on pas concentrer l'offre afin de créer des habitudes et des rendez-vous, soit de la demande?

## D) La concurrence américaine investit sans commune mesure dans la production de séries originales

Dans une étude menée en 2011 sur les diffuseurs publics dans 18 pays occidentaux, le Canada affichait le troisième niveau le plus faible de financement public par habitant. À 33 \$ par habitant le niveau de financement du Canada devançait seulement celui de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis (Voir graphique 1).<sup>2</sup>

**Graphique 1 - Niveau de financement par habitant reçu par les radiodiffuseurs publics (2011)**



<sup>2</sup> GROUPE NORDICITÉ (2013), *Analyse du soutien public accordé à la radiodiffusion publique et aux autres instruments culturels au Canada*, pour SRC/CBC, p.2. [http://www.cbc.radio-canada.ca/\\_files/cbrcr/documents/plus-recentes-etudes/nordicity-analyse-soutien-publique-fr.pdf](http://www.cbc.radio-canada.ca/_files/cbrcr/documents/plus-recentes-etudes/nordicity-analyse-soutien-publique-fr.pdf)

Le financement accordé par le Canada pour la radiodiffusion publique était environ 60 % inférieur à la moyenne de 82 \$ dans les 18 pays occidentaux et environ un cinquième du niveau du diffuseur le mieux financé, NRK de la Norvège, qui a reçu l'équivalent de 180 \$ par personne en 2011.

Le budget annuel de la SRC est un peu supérieur à un milliard de dollars par années pour l'ensemble des émissions produites pour deux réseaux de télévision, soit un anglais et un français. À titre comparatif, les 5 milliards de dollars annuels annoncés par NETFLIX pour faire uniquement des séries de fiction originales nous démontrent le grand déséquilibre dans le financement de l'offre. Pas surprenant que la demande québécoise migre vers les plateformes américaines!

Les gouvernements québécois et canadien ne sont tout simplement pas dans le coup par rapport aux grands joueurs lorsque vient le temps de parler d'investissements dans la production originale

## Chapitre 2 - L'écosystème linguistique québécois

### *Le sous-ensemble de la culture est victime de l'anglicisation globale du Québec*

#### Le français dans le monde: une grande langue en ascension?

Parmi les 274 millions de locuteurs de langue française dans le monde, 212 millions en font un usage quotidien et pour 130 millions d'entre eux cette langue est leur langue maternelle. Le français dans le monde c'est la 2<sup>e</sup> langue d'information internationale dans les médias, la 2<sup>e</sup> langue la plus apprise, la 3<sup>e</sup> langue des affaires, la 4<sup>e</sup> sur Internet, la 6<sup>e</sup> la plus parlée et seule langue avec l'anglais à être parlée sur les cinq continents.<sup>3</sup> Selon certains, le français pourrait être la langue la plus parlée au monde en 2060, car une explosion démographique est anticipée en Afrique.<sup>4</sup>

Parmi les 6000 à 7 000 langues parlées dans le monde, le français fait partie du groupe des langues les plus puissantes au monde. À la fin de ce siècle-ci, la moitié de la diversité linguistique et culturelle aura disparu, car les « grosses » langues avalent les locuteurs des « petites » langues.<sup>5</sup> Dans le libre marché des langues, il y a deux éléments clés à considérer pour l'avenir d'une langue, soit le poids du nombre et le rôle des institutions publiques.

Plus une langue a de locuteurs, plus elle est en mesure d'assimiler les locuteurs des langues minoritaires, ce qui rend cette langue encore plus puissante, et ce qui, du même coup, affaiblit les langues minoritaires. Comme les observateurs prévoient une explosion démographique en Afrique francophone, le français risque de devenir une langue encore plus puissante. Cependant, si cette explosion démographique n'est pas soutenue par des institutions publiques (école, universités, hôpitaux, administration publique) de langue française, il se pourrait que ces locuteurs potentiels de langue française deviennent des locuteurs de langue anglaise. En effet, comme la France n'investit pas comme le font les pays du Commonwealth dans les institutions publiques d'Afrique francophone, les locuteurs qui devraient s'ajouter au bassin francophone risquent de basculer dans celui de l'anglophonie, ce qui enlèvera du prestige au français et augmentera celui de l'anglais

#### Objectif du MQF: Que le français « devienne » la langue commune dans l'espace public québécois

Pour éviter l'étiollement de nombreuses langues, il y a 389 États fédérés qui interviennent en matière linguistique sur les 195 pays de la planète.<sup>6</sup> Dans certains cas, les États ne font que l'arbitrage entre les langues sur leur territoire. Dans d'autres cas, l'État met tout son poids du côté d'une langue afin que celle-ci devienne la langue commune dans l'espace public. En France, en Allemagne, aux États-Unis et au Canada anglais, l'État (fédéral, provincial et municipal) aménage linguistiquement l'espace public afin que, de façon naturelle et sans effort, les citoyens fassent usage d'une langue plutôt qu'une autre. Par leurs lois, leurs politiques publiques, leurs règlements, leurs directives linguistiques données aux fonctionnaires, et surtout, par des dépenses de programme dans une langue plutôt qu'une autre, par les investissements faits dans les réseaux publics (écoles, universités, hôpitaux) dans une langue

---

<sup>3</sup> ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2014), *Le français dans le monde 2014*, p.3. [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/oif\\_synthese\\_francais.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/oif_synthese_francais.pdf)

<sup>4</sup>ATTALI Jacques (2014), *la francophonie et la francophilie, moteur de croissance durable*, p.54.

<http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Rapport-Jacques-Attali-la-francophonie-conomique.pdf>

<sup>5</sup> LECLERC Jacques, *La mort des langues*. [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital\\_mortdeslangues.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_mortdeslangues.htm)

<sup>6</sup> SABOURIN Patrick et VÉZINA Samuel (2013), *Protection des langues nationales, quelques exemples européens*, Institut de recherche sur le Québec, p.2. [http://irq.quebec/wp-content/uploads/2015/03/No8\\_Langues.pdf](http://irq.quebec/wp-content/uploads/2015/03/No8_Langues.pdf)

plutôt qu'une autre, les États influencent le pouvoir d'attraction des langues sur un territoire donné. Ainsi, à Toronto, les différents paliers de gouvernement aménagent linguistiquement le territoire par leurs lois, leurs politiques publiques, leurs règlements, la langue de l'État et en investissant dans des programmes et dans un seul réseau public de langue anglaise afin qu'il soit clair que l'anglais est la langue de l'espace public. Il n'y a pas d'obligation pour les citoyens à faire usage de l'anglais dans l'espace public, mais tout l'aménagement linguistique imposé par les paliers gouvernementaux pousse les citoyens à faire usage de l'anglais dans la rue, dans les commerces, dans les restaurants, au travail et avec les commis de l'État.

Au Québec et à Montréal, c'est une tout autre réalité!

## Qu'est-ce que la langue commune?

Il n'existe pas de définition claire et unique du concept de langue commune. C'est pourquoi trois définitions complémentaires vous sont proposées :

1. Au sortir de la Révolution tranquille, le Québec a choisi de faire du français notre langue commune, devant servir aux Québécois de toutes origines pour communiquer entre eux sur la place publique. Idéal constamment miné depuis par le concept de prédominance ou primauté du français, que cherche à imposer le Canada et qui ramène tout droit à un Québec bilingue.

**Charles Castonguay, Le français langue commune, projet inachevé, 2014.**

2. Au Québec, la consécration du français comme langue officielle implique que cette langue est vraiment la langue commune à tous les Québécois... Tant que l'Administration reste officiellement bilingue, l'implantation du français dans sa vie sociale peut longtemps demeurer un vœu pieux.

**La politique québécoise de la langue française, Gouvernement du Québec, 1977.**

3. En 1977, l'objectif de la loi 101 était de faire du français la langue commune au Québec, c'est-à-dire la langue de contact entre les Québécois de toutes origines. Pour faire ça, on vise l'espace public. L'idée est que tous Québécois se rencontrant dans l'espace public soient tentés naturellement d'utiliser la langue française. Par exemple, je marche dans la rue et quand j'aborde un étranger, je suis tenté spontanément d'utiliser le français. Le même phénomène se reproduisant dans les commerces, au travail et dans mes interactions avec les services publics.

**Me Éric Poirier, doctorant en droit linguistique à l'Université de Sherbrooke.**

Histoire d'imager le rôle de l'État dans l'atteinte de l'objectif d'avoir une langue commune sur un territoire national, il faut voir les États comme des usines à locuteurs. Il faut s'imaginer les natifs d'un territoire et les immigrants comme étant les intrants dans la machine à locuteurs. Une fois dans la machine, les intrants passent à travers plusieurs étapes d'un processus de transformation. Tout dépendant des ajustements que l'on porte aux différents appareils du processus de transformation, il ressortira de la machine, la plupart du temps, des locuteurs de langue allemande, française, espagnole, anglaise. À la sortie de l'usine à locuteurs, l'État remplit ses camions pour aller distribuer les locuteurs sur son territoire. Les appareils de la machine à locuteurs sont les lois, les politiques publiques, les règlements, les directives données aux fonctionnaires, la (les) langue (s) utilisée (s) par l'État pour s'adresser aux citoyens et les investissements dans des programmes gouvernementaux ainsi que dans un réseau d'institutions publiques dans une langue plutôt qu'une autre. Les trois grandes sections de l'usine à locuteurs des États sont ce qui entoure la politique culturelle, la politique linguistique (langue

de l'État, des lois et de la justice, de travail, de l'enseignement, du commerce et des affaires) et la politique d'immigration.

Les études sur les reculs du français au Québec se succèdent à un point tel que personne n'ose remettre en doute les données compilées. Il est donc clair que l'objectif du gouvernement du Québec de 1977 et celui du MQF aujourd'hui n'est toujours pas atteint. **Le français n'est pas la langue commune dans l'espace public! Il faut donc apporter de nombreux ajustements à l'usine à locuteurs du Québec afin que l'aménagement linguistique soit tel que les extrants qui en sortent utilisent de façon naturelle et sans effort le français dans leurs interactions publiques.**

La prochaine section offre un portrait de l'écosystème linguistique et situe la culture francophone et ses industries par rapport aux autres éléments de cet ensemble complexe. Avec cette description de l'écosystème bien en main, il devient plus aisé d'établir le plan d'action en matière de culture pour que le français devienne la langue commune dans l'espace public.

## **Le français au Québec: Anglicisation, recul du poids démographique des francophones et rôle de l'État**

### **A) Reculs passés du français**

Depuis 1996, le poids démographique du français recule tant au niveau de la langue maternelle que de la langue d'usage, alors que celui de l'anglais demeure stable (voir tableau 1). L'avis du Conseil supérieur de la langue française (CSLF) de 2013, *Redynamiser la politique linguistique au Québec*, montre que l'usage du français au travail recule partout.<sup>7</sup> En décembre 2014, le CSLF publiait une étude qui démontrait que l'usage public du français dans 14 aires d'interactions était principalement le fait des francophones et des immigrants admis qui venaient de pays de la francophonie ou de pays de langue latine (immigrants francotropes). Les anglophones et les immigrants admis non-francotropes utilisent plutôt l'anglais dans leurs interactions en public et au travail.<sup>8</sup> Notons à titre comparatif qu'au Canada anglais, peu importe la provenance de l'immigration, c'est l'anglais qui est utilisé au travail et en public.<sup>9</sup> (Voir graphique 2)

---

<sup>7</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2013), *Redynamiser la politique linguistique du Québec*. [http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis206/a206\\_FaitsSaillants.pdf](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis206/a206_FaitsSaillants.pdf)

<sup>8</sup> PAGÉ Michel (2014), *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques Portrait de 2010*, Conseil supérieur de la langue française, 52 pages. <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf328/f328.pdf>

<sup>9</sup> BÉLANGER Alain et SABOURIN Patrick (2013), *De l'interprétation des indicateurs linguistiques du recensement canadien*, Cahiers québécois de démographie, vol. 42, n° 1, 2013, p. 167-177.



**Graphique 2 – Langue maternelle et langue d’usage sur l’Île de Montréal (1996-2011)**

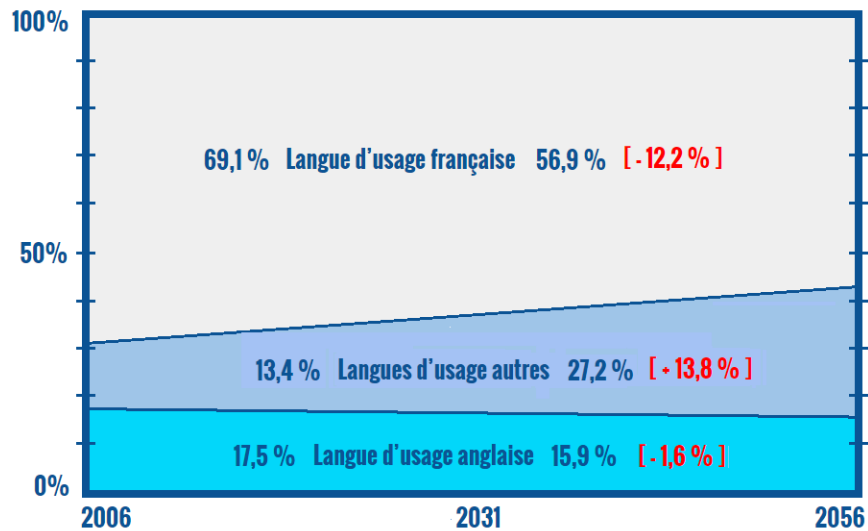
<b>LANGUE MATERNELLE</b>	<b>1996</b>	<b>2001</b>	<b>2006</b>	<b>2011</b>	
Français	53,4 %	53,2 %	49,8 %	48,7 %	<b>-4,7 %</b>
Anglais	18,9 %	17,7 %	17,6 %	17,8 %	<b>-1,1 %</b>
Autre	27,7 %	29,1 %	32,6 %	33,5 %	<b>+5,8 %</b>
<b>LANGUE D'USAGE</b>	<b>1996</b>	<b>2001</b>	<b>2006</b>	<b>2011</b>	
Français	55,6 %	56,4 %	54,2 %	53 %	<b>-2,6 %</b>
Anglais	25,6 %	25 %	25,2 %	25,3 %	<b>-0,3 %</b>
Autre	18,8 %	18,6 %	20,6 %	21,7 %	<b>+2,9 %</b>

**SOURCE : Statistique Canada, Recensement 2011.**

### **B) Reculs à venir en fonction de seuils d’immigration à 60 000**

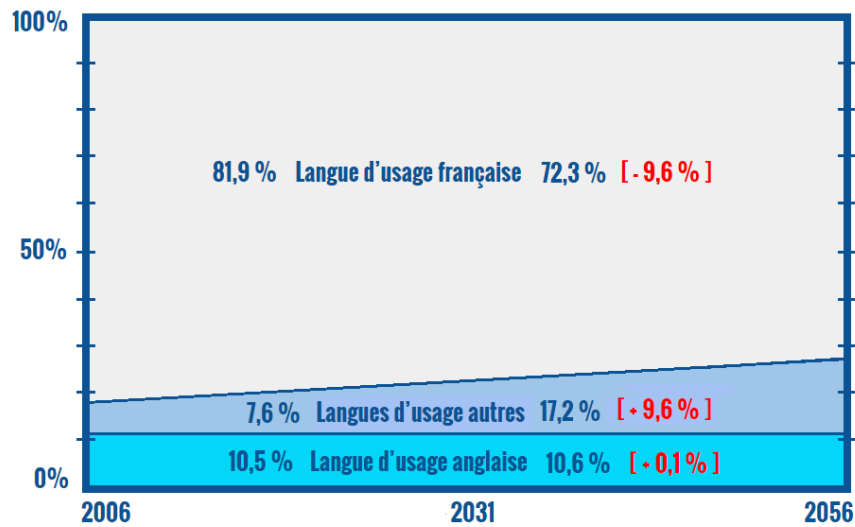
Pour ce qui est de l’avenir, selon tous les scénarios établis par l’Office québécois de la langue française, si rien n’est fait pour infléchir la tendance, la proportion de ceux qui utilisent le français le plus souvent à la maison baissera au Québec, dans la RMR de Montréal et sur l’île Montréal d’ici 2056 à 73%, 56% et à 43% respectivement. L’anglais ne reculera pas ou presque d’ici 2056, puisque l’immigration et l’anglicisation d’une bonne partie de celle-ci contribuent à maintenir son poids démographique. (Voir graphique 3 et 4)

Graphique 3 –Évolution démographique de la région de Montréal (2006-2056) 60 000 immigrants par an - Langue d'usage (français, anglais, autre)



SOURCE : Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)  
 Marc Termote, Frédéric Payeur et Normand Thibault : OQLF (2011), page 179.

Graphique 4 –Évolution démographique du Québec (2006-2056) 60 000 immigrants par an - Langue d'usage (français, anglais, autre)



SOURCE : Perspectives démologiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)  
 Marc Termote, Frédéric Payeur et Normand Thibault : OQLF (2011), page 180.

## C) Les ratés du passé de la francisation de l'immigration expliquent les reculs du futur

Le 27 janvier 2016, *l'Institut de recherche en économie contemporaine* (l'IREC) publiait une étude donnant le portrait de la francisation des immigrants au Québec.<sup>10</sup> **L'étude *La francisation de l'immigration, le Québec rate la cible* conclut que le gouvernement du Québec ne prend pas les moyens nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités eu égard au maintien du français comme langue de convergence de tous les citoyens.**

Voici les faits saillants de l'étude:

*L'immigration ne pérennise pas le français :*

- Plus de 200 000 immigrants, soit 20% de l'ensemble de la population immigrée du Québec, ne parlent toujours pas le français en 2011. Parmi eux, plus de 111 000 sont arrivés à partir de 1991, dont près de 43 000 entre 2006 et 2011. De ces 202 830 immigrants, 159 575 parlent uniquement anglais et 43 255 ne parlent ni français ni anglais.
- Les personnes nées à l'étranger représentaient en 2006 14,2% de la population de langue maternelle anglaise du Québec et 30,6% de la population dont l'anglais est la Première langue officielle parlée (PLOP).
- Les immigrants non francotropes (43,5%) utilisent le plus souvent l'anglais dans leurs interactions publiques, alors qu'ils sont 40,1% à utiliser le plus souvent le français et 16,4% utilisent à la fois le français et l'anglais.
- On note d'importantes différences dans les pratiques linguistiques en milieu de travail. 69,6 % des immigrants francotropes parlent le plus souvent le français au travail, alors qu'à peine 33,5% des immigrants non francotropes font de même et que 48,3% utilisent l'anglais le plus souvent.
- Les immigrants qui ne sont pas de langue maternelle latine ou issus de la francophonie internationale (non-francotropes) sont restés insensibles aux mesures de francisation depuis 30 ans. Parmi ceux qui ont opéré un transfert linguistique, seulement 15% l'ont fait au profit du français, un niveau semblable à celui des années 1970.
- Les ministères et les institutions publiques interagissent en anglais avec près de 75% des immigrants non francophones et qui sont installés dans la région de Montréal.

*L'origine des immigrants facteur-clé de l'usage du français*

- Les hispanophones connaissent le français à plus de 88% et les arabophones à près de 90%. En revanche plus de 40% des ressortissants chinois et du Sud-Asiatique ne connaissent pas le français, ce qui représente plus de 70 000 personnes. Les Philippins sont quant à eux plus de 58% à ne pas connaître le français. Le manque de connaissance du français chez certains groupes d'immigrants se traduit inmanquablement dans leurs pratiques linguistiques en

---

<sup>10</sup> FERRETTI JEAN (2016), *En matière de francisation et d'intégration, Le Québec rate la cible*, Institut de recherche en économie contemporaine. <http://www.irec.net/index.jsp?p=35&f=1638>

public.

- Dans une étude de 2010, le Conseil supérieur de la langue française notait des différences importantes dans les pratiques linguistiques des immigrants, selon qu'ils soient francotropes ou non. L'étude mesurait la propension des immigrants francotropes et anglotropes à utiliser le français en public dans diverses situations (au centre commercial, dans les petits commerces, dans les services sociaux et de santé, lors des interactions avec le réseau scolaire). Il ressort de cette étude que les immigrants francotropes utilisent le français dans des proportions très élevées. 76,9% d'entre eux utilisent le plus souvent le français en public. C'est aussi le cas pour les communications avec le gouvernement (88%), avec l'administration scolaire (94,3%), dans l'ensemble des interactions avec le système de santé (entre 80% et 92,9% selon les différents services).
- Les résultats pour les immigrants non francotropes sont nettement moins encourageants. Ils sont une minorité à utiliser le plus souvent le français dans leurs interactions publiques (40,1%), contre 43,5% qui utilisent le plus souvent l'anglais et 16,4% qui utilisent à la fois le français et l'anglais. Ils sont une minorité à utiliser le plus souvent le français dans leurs interactions avec le gouvernement : 44,5% utilisent le français dans les communications verbales, contre 50,1% qui utilisent l'anglais ; dans les communications écrites, 36,7% utilisent le français contre 63,3% qui utilisent l'anglais. Dans les différents services de santé, les non francotropes utilisent l'anglais dans des proportions allant de 41,4% pour le CLSC à 51,1% à l'hôpital et 61,5% en clinique privée. Ils sont aussi très nombreux à communiquer en anglais avec l'administration scolaire.

**Bref, la composition de l'immigration a un impact sur la langue parlée dans la sphère publique. Béland note d'ailleurs que les craintes concernant le déclin du français viennent de son usage public, de son utilité et de son prestige, la langue parlée dans la sphère publique pouvant finalement être adoptée dans la sphère privée.**

- Malgré les efforts du gouvernement du Québec pour sélectionner des immigrants francophiles, la sélection actuelle contribue à faire décliner le groupe francophone. Certains auteurs ont évalué, grâce à des modèles démographiques, l'impact d'une variation des seuils et de la composition de l'immigration sur l'équilibre démographique. Si la composition et le nombre d'immigrants restent identiques à ce qui a prévalu ces dernières années (50 000), les francophones ne représenteraient plus que 75% de la population du Québec à l'horizon 2056, contre 82% en 2006. Notons que ce résultat est très proche de celui de Termotte (73,7%) dans son scénario de référence. Selon Marois, dans le cas où les seuils seraient portés à 65 000, tout en maintenant la composition de l'immigration actuelle, le poids démographique des francophones chuterait davantage et atteindrait 73% en 2056. Par contre, dans l'hypothèse où le Québec rétablirait les seuils qui prévalaient au début des années 2000 (35 000 immigrants), toujours en conservant la composition des dernières années, le déclin des francophones serait deux fois plus lent et le poids démographique des francophones atteindrait 77% en 2056.

En somme, la politique migratoire menée depuis 1991 ne permet pas d'atteindre l'objectif du MICC de pérenniser le français. Les efforts de sélection ont permis de hausser la part d'immigrants connaissant le français, mais ils ne sont pas suffisants pour endiguer le déclin de celui-ci. Si le

gouvernement souhaite atteindre son objectif, il doit absolument revoir la composition de l'immigration et soutenir l'immigration francotrope.

#### **D) Les gouvernements favorisent l'anglicisation du Québec avec nos impôts**

En 2011, l'IREC publiait une étude intitulée *L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de santé et de services sociaux et des administrations publiques*.<sup>11</sup> L'étude démontre qu'au Québec, il y a 135 250 emplois de langue anglaise qui proviennent des secteurs soutenus par l'État et les administrations publiques, ce qui représente un revenu global de 6,2 milliards de dollars pour les travailleurs. Ces emplois constituent environ 13,9 % des emplois publics au Québec, alors que les anglophones comptent pour environ 8,7 % de la population en âge de travailler, une différence de 5,2 points.

Le nombre d'emplois publics en excédant du poids démographique des anglophones s'élève à environ 50 000, ce qui équivaut à des revenus annuels excédant 2,2 milliards de dollars pour les travailleurs.

En comparaison des milliards de dollars investis dans le secteur public de langue anglaise, les quelques millions investis dans les campagnes de francisation des entreprises québécoises apparaissent somme toute négligeables. Compte tenu du fait que le secteur public est largement à l'abri des effets de la mondialisation, il serait difficile de prétendre que les gouvernements prêchent par l'exemple en ce qui a trait à la francisation des milieux de travail.

#### **E) Le bilinguisme institutionnel de l'État favorise l'anglicisation et nuit à la francisation de l'immigration?**

Actuellement, le gouvernement du Québec pratique le bilinguisme institutionnel comme le gouvernement fédéral. Avec le « press 9 », le premier contact du gouvernement avec un immigrant qui ne connaît pas le français ou qui se sent plus à l'aise en anglais est celui d'un État qui dit via ses messages téléphoniques aux nouveaux arrivants : « There is no time to waste with the french because the government will please you in English for all your needs. Skip it! There is no need to learn French in Quebec ».

Les codes de langue associés à chaque citoyen (client selon l'approche client), en fonction de la langue dans laquelle s'adresse pour la toute première fois un immigrant à un commis de l'État, font en sorte que le gouvernement peut s'adresser en anglais par écrit et à l'oral à un immigrant pour le restant de ses jours sur le territoire québécois.

Enfin, selon le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), les directives non affirmées en faveur du français pour la langue de l'Administration de la part des ministres, sous-ministres et autres hauts fonctionnaires de l'État laissent les commis de l'État faire l'arbitrage de la langue à utiliser à avec les immigrants. Pourtant, le préambule de la Charte de la langue française

---

<sup>11</sup> THIBEAUDIN Henri (2010), *L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et des administrations publiques*, Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).  
[http://www.irec.net/upload/File/anglaisfranci\\_aisnovembre2011.pdf](http://www.irec.net/upload/File/anglaisfranci_aisnovembre2011.pdf)

précise en clair que le français doit être la langue de l'État québécois.<sup>12</sup>

Ainsi, un immigrant admis peut interagir avec le gouvernement en anglais, ce qui démontre que, sur le territoire, il n'est pas nécessaire et encore moins essentiel d'apprendre le français. Le gouvernement encourage la vision qu'au Québec il y a une nette liberté de choix de la langue d'usage. Plusieurs s'opposent à l'unilinguisme étatique du gouvernement québécois comme le pratiquent plusieurs gouvernements provinciaux.

## **F) Le sous-financement du réseau universitaire de langue française par rapport à son pendant anglophone**

En février 2013, l'ex-député indépendant de la circonscription de Borduas, Pierre Curzi, rendait public une étude exhaustive sur le fonctionnement du financement universitaire et sur le déséquilibre favorable au réseau anglais des investissements publics.<sup>13</sup> Voici un résumé de l'étude.

### *Le déséquilibre*

Un examen rapide du réseau universitaire permet de saisir l'importance de l'enjeu linguistique. Au Québec, 8% des citoyens ont l'anglais comme langue maternelle. Ce sont cependant 25 % des étudiants qui suivent une formation en anglais. Cette proportion est beaucoup plus élevée qu'au niveau collégial (16 %) ou à l'école primaire et secondaire (11 %). Les choses ne sont pas plus roses sur le plan financier, puisque les universités anglophones reçoivent 29 % de l'ensemble des revenus des universités.

### *L'impact pour les universités francophones si l'équilibre était rétabli*

Si l'anglais occupait dans le système universitaire une place similaire à celle qu'il occupe au niveau primaire et secondaire (11 %), on compterait dans les universités francophones 37 000 étudiants et 1 700 professeurs supplémentaires. Les universités francophones disposeraient alors d'un budget d'un milliard de dollars de plus.

### *Pourquoi agir en amont du monde du travail ?*

Il est difficile d'imaginer que ce déséquilibre ne puisse pas avoir d'impact sur la place du français sur le marché du travail, notamment à Montréal et dans les professions les plus prestigieuses. La plupart des observateurs s'entendent pour dire qu'il faut franciser le monde du travail si l'on désire éviter l'anglicisation de Montréal et du Québec. Pour accentuer l'efficacité des mesures prises sur les lieux de travail, il faut agir en amont du monde du travail. Si nous avons payé collectivement pour qu'un travailleur soit formé en anglais pendant toutes ses études post secondaires, il est illogique de mettre des fonds publics pour franciser ce travailleur par la suite.

Plus il y aura de gens formés en anglais, plus la langue de travail sera l'anglais, et donc, plus il sera difficile de franciser les milieux de travail. De même, plus les milieux de travail seront anglicisés, plus

---

<sup>12</sup> SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE DU QUÉBEC (2013), *Pour une Administration publique dans la langue officielle du Québec*.  
[http://www.sfpq.qc.ca/media/publications/Memoire\\_Charte\\_langue.pdf](http://www.sfpq.qc.ca/media/publications/Memoire_Charte_langue.pdf)

<sup>13</sup> CURZI Pierre (2013), *L'effet anglicisant du déséquilibre du financement des universités*.  
[http://www.quebecfrancais.org/files/luniversite\\_quebecoise\\_v14.pdf](http://www.quebecfrancais.org/files/luniversite_quebecoise_v14.pdf)

le message envoyé aux jeunes sera de choisir une institution anglophone pour leurs études postsecondaires. Enfin, les études postsecondaires forment les dirigeants de demain. Plus ces futurs dirigeants auront été formés en anglais, plus ils imposeront la langue anglaise une fois en poste d'autorité. Nous n'avons plus le luxe de nous demander s'il faut agir en amont ou en aval ! Il faut agir sur les deux fronts.

### **G) Bilinguisation organisée du réseau de santé financée par l'État canadien avec l'aval du gouvernement québécois**

En novembre 2014, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) publiait une étude sur la bilinguisation organisée du système de santé québécois.<sup>14</sup> Selon l'IREC :

La Charte de la langue française du Québec a essentiellement été créée pour garantir aux Québécois le droit de vivre unis sous une même langue : une langue commune au travail, à l'école, dans l'administration publique, dans les institutions étatiques. De la sorte, les législateurs espéraient permettre une plus grande cohésion sociale en adoptant une langue officielle, celle de la majorité de la population : le français.

Adoptée en 1977, la Charte entraine en contradiction avec la Loi sur les langues officielles du Canada, pierre angulaire du programme politique de Pierre-Éliott Trudeau, sanctionnée en 1969. Cette dernière loi décrète l'anglais et le français comme les deux langues officielles de l'ensemble du Canada. À cet effet, il est entendu que les communications dans les institutions fédérales doivent être faites ou à tout le moins être disponibles dans les deux langues officielles. Ainsi, tout ce qui relève de la fonction publique fédérale, de la justice ou du parlement canadien doit être disponible dans les deux langues. C'est en partie pour se protéger de ces mesures fédérales que la Loi 101 fut rédigée.

Dès 1983, à sa propre initiative, l'Assemblée nationale apporte des modifications à la Loi 101 afin de permettre aux organismes dits bilingues « d'appliquer en leur sein une politique accrue de bilinguisme institutionnel ». Aucune disposition, ni dans la Constitution canadienne ni dans la Loi sur les langues officielles, n'obligeait le gouvernement québécois à agir de la sorte.

Ainsi, le droit consenti par le gouvernement Bourassa en 1986 aux « personnes d'expression anglaise » de recevoir leurs services de santé et leurs services sociaux en langue anglaise constitue une mesure qui contrevient fondamentalement à l'esprit de la Charte. Ce droit, inscrit dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux, représente plutôt les valeurs transmises dans la Loi sur les langues officielles du Canada.

En institutionnalisant le droit des personnes d'expression anglaise de recevoir leurs services de santé et leurs services sociaux en anglais, le gouvernement québécois a laissé se développer tout un dispositif et des pratiques minant la Loi 101. En laissant à l'utilisateur le choix de la langue dans laquelle il reçoit ses services, l'État ne sert pas l'intégration en français des nouveaux arrivants. L'architecture institutionnelle, en tâchant à la fois de protéger la langue française et de déployer en parallèle d'importantes mesures d'accommodement des personnes ne

---

<sup>14</sup> LEFEBVRE Mathilde (2014), *La bilinguisation des services de santé et des services sociaux du Québec*, Institut de recherche en économie contemporaine, 47 pages.

[http://www.irec.net/upload/File/anglaissantenovembre\\_2014vd.pdf](http://www.irec.net/upload/File/anglaissantenovembre_2014vd.pdf)

s'exprimant pas bien en français de l'autre, a plongé le système dans une situation qui crée et encourage la concurrence des modèles d'intégration; en ce sens, la politique linguistique menée par le Québec bilingue les postes de travail ce qui contrevient au droit de travailler en français et nuit à l'intégration de la population issue de l'immigration.

Il ressort de nos observations et de nos entretiens avec les agences de santé, ainsi qu'avec plusieurs établissements de santé, que ce financement provenait en majeure partie de Patrimoine canadien qui, par le biais de Santé Canada, subventionne le Réseau communautaire de la santé et des services sociaux (RCSSS) et l'Université McGill pour soutenir la vitalité de la minorité linguistique anglaise du Québec. Le circuit de financement fédéral sert une logique de concurrence des langues en totale contradiction avec les objectifs de la loi 101.

#### *Patrimoine canadien verse des montants considérables*

Entre 2008 et 2013, Patrimoine canadien a versé à 15 ministères fédéraux un financement totalisant 1,1 G\$ dans le cadre de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne. De cette somme, Santé Canada a touché 180,5 M\$ à redistribuer à travers le Canada parmi diverses instances, dans le but d'améliorer l'accès aux services de santé en anglais ou en français selon la minorité linguistique du territoire touché.

À lui seul, le Québec a reçu près de 25 % du financement accordé à Santé Canada, soit 45 M\$. Ce budget a été partagé entre l'Université McGill et le Réseau communautaire pour la santé et les services sociaux (RCSSS). L'Université McGill a reçu 23 M\$ pour élaborer un projet de formation et de maintien en postes des professionnels de la santé, tandis que le RCSSS a eu droit à 22 M\$ pour mettre en place des programmes d'adaptation des services de santé et des services sociaux afin qu'ils soient encore plus accessibles en anglais. À cette fin, le RCSSS a lui-même versé 7,5 M\$ aux agences de santé, 9,5 M\$ à des organismes communautaires anglophones partenaires et 2 M\$ à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) pour la production d'études. Entre 2008 et 2013, le MSSS a versé 4 876 797 \$ aux 15 agences de santé du Québec pour leurs services en anglais. Sur le financement total reçu par les agences, ce montant correspond à 31,18 %.

#### *Un impact majeur sur le français au Québec*

Le Quebec Community Group Network (QCGN), organisme fondé avec l'aide de Patrimoine canadien au début des années 2000, accompagne Santé Canada dans la planification globale de ce financement. Ainsi, 24 % des effectifs financés en médecine étudiaient à l'Université McGill, une proportion équivalant à la population desservie par le réseau universitaire intégré en santé (RUIS) de cette université (23 %). Aujourd'hui, des 277 établissements du réseau de la santé québécois, plus de la moitié (149) offrent des services en anglais. De ce nombre, 38 sont désignés et offrent donc l'entièreté de leurs services en anglais. Le secteur de la santé compte 54 310 emplois pour lesquels l'anglais est utilisé au moins la moitié du temps.

Plus de 35 % de tout le personnel soignant du Québec parle régulièrement ou le plus souvent en anglais au travail. Entre 2001 et 2006, la portion du personnel soignant utilisant l'anglais le plus souvent ou de façon régulière au travail a augmenté, en moyenne, de 13,5 %. Depuis sa création en 2004, le Projet de formation et de maintien en poste des professionnels de la santé de l'Université McGill a formé 6 224 professionnels québécois. En fait, le circuit de



financement fédéral sert une logique de concurrence des langues en totale contradiction avec les objectifs de la loi 101.

## H) La culture dans l'écosystème linguistique

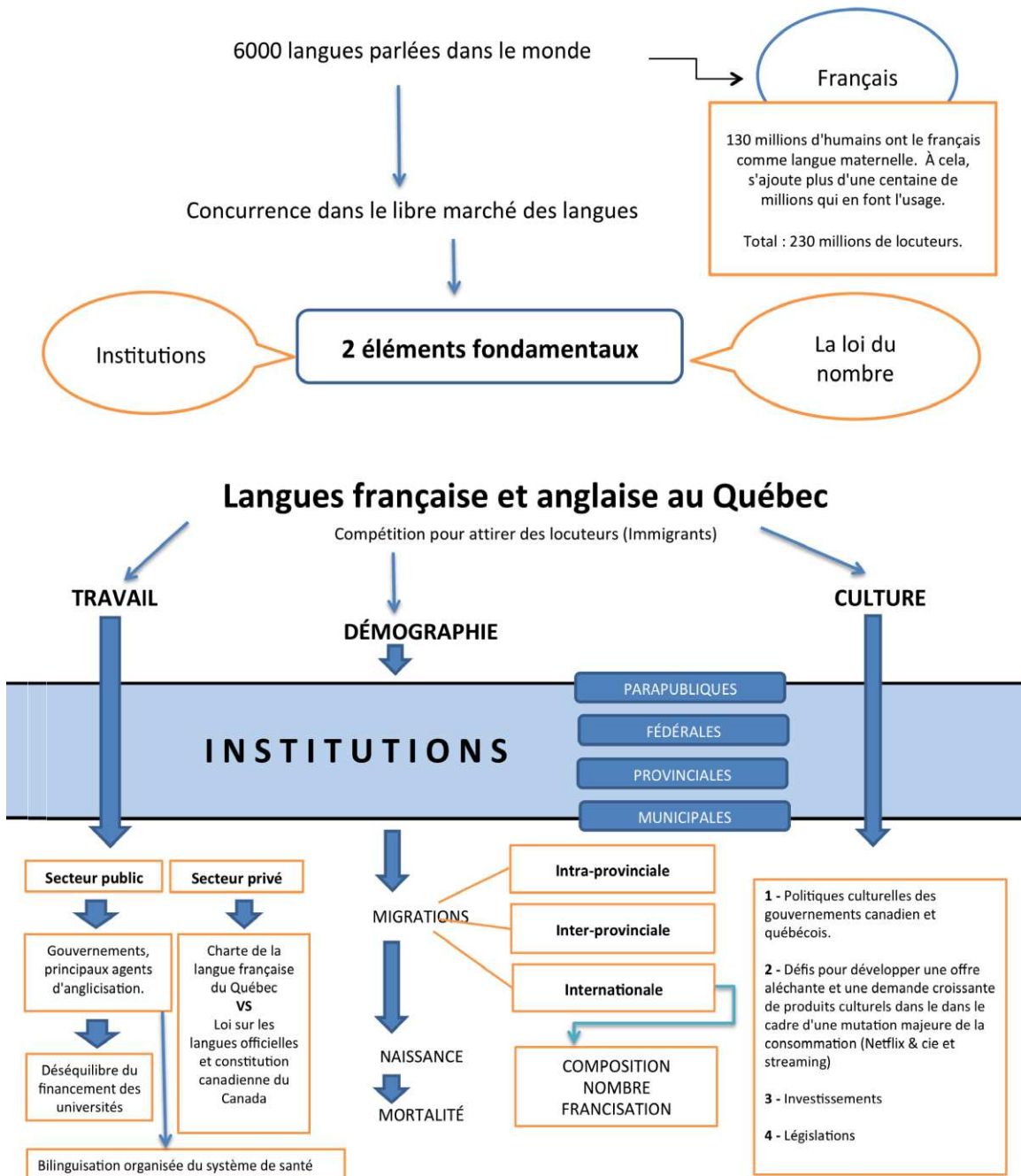
Précédemment, il a été démontré qu'il existe 2 éléments fondamentaux qui régissent le degré de puissance de chacune des 6000 langues parlées dans le monde, soit le poids du nombre et le rôle des institutions publiques. Le français est sans équivoque désavantagé en Amérique du Nord, car le poids de l'anglais est tel que, sans un État fort comme au Québec, il est assimilé par l'anglais. Nous venons de voir que depuis plusieurs années l'État québécois favorise plutôt l'anglais sur le territoire québécois, ce qui explique les reculs passés et annoncés d'ici 2056 du français. Il ne faut jamais perdre de vue que l'État canadien impose un aménagement linguistique par sa loi sur les langues officielles, sa constitution et son pouvoir de dépenser, qui va tout à fait à l'encontre de l'objectif de faire du français la langue commune dans l'espace public. À titre d'exemple, la ministre des Sciences du Canada, Mme Kristy Duncan, a annoncé en septembre 2016 que le gouvernement canadien allait financer la recherche universitaire au Québec à hauteur de 213 millions de dollars, dont 84 millions ira à l'université McGill, soit 40% de l'enveloppe.<sup>15</sup> Il y a 8% d'anglophones au Québec et McGill ne reçoit pas le double (16%) du poids démographique des anglophones, pas le triple (24%), pas le quadruple (32%), mais le quintuple. Les universités de langue française se contenteront de 60% de l'octroi fédéral. Cet argent mis pour des emplois de prestige le sera pour des emplois de langue anglaise, ce qui structure l'aménagement linguistique montréalais et québécois. Imaginez l'impact positif pour le français si le gouvernement fédéral, pour rétablir le déséquilibre dans le financement universitaire des réseaux anglais et français, avait octroyé la totalité de la somme aux universités de langue française. Des emplois directs et indirects en français auraient été créés, changeant le paysage linguistique de Montréal.

La nouvelle politique culturelle se devra d'être extraordinairement audacieuse et soutenue financièrement de façon incroyable en faveur du français afin d'oxygéner l'écosystème linguistique qui asphyxie le français au profit de l'anglais. Le graphique 5 met en image l'écosystème linguistique qui a été décrit dans ce chapitre. Le renouvellement de la politique culturelle du Québec doit constituer la pierre d'assise sur laquelle l'aménagement linguistique imposé par l'État québécois fera en sorte que le français devienne la langue commune dans l'espace public. Le prochain chapitre montrera comment une partie de la politique culturelle pourrait avoir des effets extraordinairement favorables pour le français. (Voir graphique 5)

---

<sup>15</sup> ORFALI Philippe, Investissement de 213 millions de dollars pour la recherche, Le Devoir, 7 septembre 2016. <http://www.ledevoir.com/societe/education/479392/montreal-quatre-universite-se-partagent-213-millions-de-subsventions-en-recherche>

Graphique 5 – La dynamique des langues



## Chapitre 3 - Une plateforme de diffusion sans pareil

### *Allez au-delà de NETFLIX, APPLE TV et cie*

Les problématiques générale et particulières qui expliquent pourquoi la demande de produits culturels migre vers l'offre des produits américains sont les suivantes. Le consommateur québécois peut maintenant sortir du Québec culturel français parce que la barrière de la langue existe de moins en moins et parce que la technologie le permet. C'est par-dessus tout l'offre des plateformes de diffusion américaines qui explique la migration des consommateurs québécois, car elle est à la fois nombreuse, concentrée et de très grande qualité, tout le contraire de l'offre canadienne et québécoise en français. Les multiples plateformes au contenu original pauvre sont très coûteuses pour les consommateurs, puisqu'il faut être abonné à plusieurs plateformes pour avoir la chance de regarder l'équivalent de NETFLIX en contenu original de qualité. Ainsi, les plateformes québécoises ne sont pas le rendez-vous des familles, ce qui fait que de moins en moins nous sommes en contact avec notre contenu original. NETFLIX investira 5 milliards de dollars au cours de cette année pour la création de séries originales.

Cette migration de la demande vers les produits américains est encouragée indirectement par une anglicisation de la société dans tous les domaines, conséquence qui, elle, est directement liée à un État québécois qui ne met pas depuis 25 ans tout son poids du côté du français à travers ses lois, ses politiques publiques, ses règlements, ses directives envoyées aux fonctionnaires sur la langue de l'État, par la bilinguisation organisée du système de santé et par un sur financement des institutions universitaires de langue anglaise par rapport au réseau de langue française. Cette anglicisation est aussi due au régime canadien qui vient imposer par sa loi sur les langues officielles, sa constitution et son pouvoir de dépenser, un aménagement linguistique contraire à l'objectif de faire du français la langue commune dans l'espace public.

C'est dans ce contexte que nous sommes heureux de participer au processus de consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Le projet que nous proposons pourra sembler utopiste pour certains et compliqué pour d'autres, mais comme disait l'ex-premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, à l'émission Fièvre politique sur Télé-Québec au printemps 2016 : « Pour être en politique, il faut aimé ça le trouble et les affaires compliquées à régler. Si tu n'aimes pas le trouble, va pas en politique ». Ainsi, dans le cadre du projet que nous proposons, le défi du ministre de la Culture et des Communications, M. Luc Fortin, sera de montrer la voie à suivre malgré les pièges et les réticences de son propre conseil des ministres, du gouvernement fédéral, des associations syndicales, des associations de producteurs, des associations de diffuseurs et des fournisseurs de services internet. Le défi sera celui d'être rassembleur afin que tous ne perdent pas l'objectif que pour que les industries culturelles québécoises survivent, dans ce monde d'écrans où NETFLIX et cie ravagent tout sur leur passage, il faudra être unis, et ce, malgré tout ce qui peut créer de la division. Nous avons une chance de nous rattraper avant que tous imitent le comportement du directeur général du Mouvement Québec français de l'été 2016, soit celui de quitter complètement le Québec culturel français au profit d'une offre uniquement américaine.

## A) Objectifs du projet

1. Développer la demande, particulièrement chez les jeunes
2. Créer des rendez-vous familiaux
3. Faire la promotion des produits culturels francophones en salle
4. Rendre accessible l'éventail le plus large de matériel culturel francophone aux enseignants
5. Donner accès aux Québécois aux produits culturels de la francophonie
6. Être technologiquement ultra attrayant

## B) Le projet

### La base

Le gouvernement du Québec doit mettre en place une plateforme de diffusion qui concentrera l'offre de séries et d'émissions originales, de films, de documentaires, de pièces de théâtre et de livres numériques. En plus de la mise en place de cette plateforme sans égal, le gouvernement du Québec doit absolument investir comme il ne l'a jamais fait auparavant dans la production de séries et d'émissions originales en français.

Comme le Canada est un des pays qui financent le moins sa télévision publique par habitant, soit 33\$ par habitant par année, il doit atteindre au minimum la moyenne de 82\$ de l'ensemble de 18 pays occidentaux présenté au chapitre 1. Cet argent frais doit servir au financement de productions de séries et d'émissions originales en français pour faire concurrence à la superbe offre de séries américaines des plateformes comme NETFLIX.

L'argent doit venir du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial, car les compétences sont partagées en matière de culture. Il serait préférable que les sommes du fédéral soient des dépenses transférées au Québec dans le cadre d'un programme précis sur la production d'émissions et de séries originales en français et non un transfert qui peut aller dans le budget consolidé du Québec pour financer d'autres programmes. Idéalement, les compétences, les budgets et les points d'impôt en culture devraient tous être transférés au Québec, car les orientations, les principes et les valeurs qui sous-tendent la politique culturelle canadienne viennent concurrencer et faire de l'ombre à une politique culturelle québécoise qui, elle, devrait participer à la création d'un aménagement linguistique favorable à l'objectif de faire du français la langue commune dans l'espace public.

Les consommateurs québécois doivent être attirés par des produits phares que sont les séries dramatiques de qualité à grands budgets, où une saison peut être regardée en une fin de semaine. Sans une offre comparable à ce qui se fait sur NETFLIX, il sera très difficile d'attirer les jeunes et de les habituer à consommer ce qui se fait ici.

### Les modules

Se contenter de copier les plateformes américaines fera en sorte que les consommateurs verront toujours que la vraie affaire demeure NETFLIX, car il y a longtemps que le train est parti. Nous pourrions faire tous les efforts du monde, mais cette nouvelle plateforme sera toujours à la traîne si

elle n'offre pas quelque chose qui lui soit particulier. Bien sûr, plusieurs verraient d'un bon œil d'avoir une copie québécoise de NETFLIX, mais, règle générale, l'ensemble de la population ira jeter un coup d'œil sur la plateforme québécoise pour voir ce qu'il y a, comme ce qu'elle fait actuellement pour Télé-Québec, mais une grande part des heures d'écoute le sera sur NETFLIX comme depuis 50 sur TVA ou la SRC, car les séries dramatiques sont sur ces chaînes.

## Théâtre

En plus d'être le rendez-vous des familles pour les séries et les émissions originales, il faut que cette plateforme soit le rendez-vous de tous les enseignants de français, de théâtre, de cinéma, de science, d'agriculture, etc. À l'heure du pédanumérique, les enseignants doivent avoir accès à du contenu qui les aide à bonifier leur enseignement. Si un enseignant désire présenter à ses étudiants les pièces *Les voisins* de Claude Meunier, *J'aime Hydro* de Christine Beaulieu, *Les fées ont soif* de Denise Boucher, *La robe blanche* de Pol Pelletier, *Incendies* de Wajdi Mouawad, *Furieux et désespérés* d'Olivier Kemeid ou *Tu te souviendras de moi* de François Archambault, il faut qu'en un seul clic cela soit accessible. Ce n'est pas en allant uniquement deux ou trois fois durant le parcours scolaire au théâtre Denise-Pelletier que les jeunes Québécois vont découvrir toute la richesse de notre culture. La plateforme devient un outil utilisé par tous les enseignants pour développer une fierté et un amour de ce que nous sommes comme nation et surtout pour développer une demande pour assister à du théâtre en salle. De même, les Québécois qui vivent en régions n'ont pas accès à tout ce qui se fait comme productions théâtrales. Évidemment, il y a une question de droits d'auteurs, de droits de diffusion à résoudre. Il y a aussi celle de l'équilibre à établir entre une accessibilité telle que plus personne ne se déplacera en salles et une diffusion différée sur la plateforme. Nous laisserons à d'autres le soin de régler ce beau problème. L'objectif n'est pas l'accessibilité pour l'accessibilité, mais le développement de la demande de nos produits culturels.

## Cinéma

Tous les documentaires, les courts et longs métrages doivent aussi être accessibles sur la plateforme, car non seulement les étudiants et les enseignants de la maternelle à l'université y auront accès, mais aussi tous les enseignants en francisation. Quoi de mieux pour apprendre une langue, ses accents et ses expressions que de consommer des produits culturels? Si les enseignants d'anglais langue seconde proposent aux élèves du primaire de regarder la version anglaise de leur émission préférée sur NETFLIX pour développer leur apprentissage de l'anglais, le procédé est aussi valable pour les immigrants qui apprennent le français. Encore une fois, c'est une autre occasion de montrer toute la richesse, la variété et la profondeur de la culture québécoise à ceux qui arrivent ici et l'ignorent, et ce, même s'ils sont de langue maternelle ou de langue d'usage française. Entre *Bon cop bad cop*, *Crazy*, *Mommy*, *Dédé à travers les brumes*, *L'empreinte*, *Alphée des étoiles*, *Inch Allah*, *Pour la suite du monde*, *Les ordres*, 1987 ou *Les boys*, ce n'est pas la variété, la richesse et l'excellence qui manquent pour divertir, faire rire, pleurer ou réfléchir ceux qui désirent s'enraciner ici.

Cette plateforme de tous les rendez-vous cinématographiques pourrait représenter un outil en or pour faire la promotion des films à venir en salle, mais aussi en exclusivité sur la plateforme. Quand on ne va pas au cinéma et quand nous ne consommons pas de films québécois en salle, il est presque impossible d'être informé sur les productions à venir. Ainsi, il n'y a pratiquement que lorsqu'on se déplace en salle pour voir une production québécoise que l'on est exposé à la publicité qui nous

amène à y revenir pour voir des productions québécoises. Quand on ne fréquente plus les salles qui diffusent les productions québécoises, il devient difficile d'être informé de l'existence d'une œuvre qui ne fera qu'une semaine en salle. La plateforme de diffusion rêvée fait la promotion des films en salle, mais peut aussi diffuser simultanément les œuvres pour ceux qui habitent loin des centres urbains qui rendent disponibles en salle toute la production québécoise. Il est clair que si un cinéaste prolifique comme Xavier Dolan n'offrait que sur cette plateforme une de ses œuvres, on ne peut douter que l'on développerait la demande autour de la plateforme ce qui amènerait une offre encore plus diversifiée et de qualité. Encore une fois, avec la concrétisation de notre proposition, nous savons que toute l'industrie du cinéma sera chambardée et qu'une bataille sur les droits d'auteurs et de production sera déclenchée. Pour le Mouvement Québec français, l'important c'est de développer la demande de produits culturels francophones afin que tous puissent vivre de leur art, afin que la société toute entière ait un tronc commun culturel qui nous ressemble. Actuellement, comme le disait l'un des aspirants à la course à la chefferie 2016 du Parti Québécois, M. Paul St-Pierre-Plamondon, il y a tout un problème quand, dans un mariage entre des francophones, il n'y a que deux chansons en français dans toute la soirée et que le seul sujet rassembleur soit la dernière saison de *Game of Thrones*.

## Livre

En poussant la folie de cette plateforme, il pourrait y avoir un système d'emprunt ou de vente de livres numériques québécois. Imaginez toute la littérature jeune public accessible pour les enseignants du primaire et pour les élèves. Imaginez les redevances pour ces auteurs et imaginez le développement de la demande de nos produits dès le plus jeune âge. Encore une fois, il y a là une révolution qui ébranlerait toute une industrie et nous ne serons pas de ceux qui auront à négocier pour les droits d'auteur, de production et de diffusion, mais si l'objectif est de développer une demande qui rapportera davantage que maintenant à tous les acteurs de l'industrie, le MQF aura atteint le but de la proposition générale de ce mémoire, soit celui de développer une demande pour les produits culturels francophones du Québec.

## Musique

MUSIC d'Apple ainsi que toutes les autres plateformes d'écoute de musique en continu tuent l'industrie québécoise de la musique. Pour 10\$ et 15\$ par mois, les individus et les familles peuvent avoir accès à tout ce qui se fait au Québec et dans le monde. Pourquoi alors acheter des disques québécois ? La plateforme rêvée donnerait accès aux mêmes œuvres québécoises que MUSIC, ainsi qu'à la vente d'albums, mais ferait en sorte que de vrais droits d'auteurs seraient versés aux auteurs et producteurs. De plus, la plateforme offrirait toute une gamme de listes de lecture qui reflèteraient la grande variété des productions d'ici. Ainsi, les commerces et les magasins pourraient diffuser du contenu québécois au lieu de diffuser des chansons unilingues anglaises via Sirius.

## C) Le projet éducatif et le cursus scolaire

Cette plateforme peut devenir le lieu de concours scolaires où ce sont les étudiants qui produisent, diffusent, partagent et votent pour leurs œuvres en français (poésie, théâtre, chansons, courts métrages, etc.) qui traitent de sujets non couverts par les productions grand public. Ainsi, une partie de la plateforme pourrait être financée par le ministère de l'Éducation, du Sport et des Loisirs. Les possibilités de la plateforme sont aussi diverses que les façons de la financer. Encore une fois, il s'agit

que cette plateforme soit le lieu de rendez-vous des familles, des étudiants, mais aussi de professeurs, et ça, NETFLIX ne l'offre pas, du moins pas encore.

## **D) Le TV5 de l'ère du numérique**

Si la langue française est la 2e langue de l'information internationale dans les médias, c'est en partie grâce à TV5 qui permet à toute la francophonie mondiale d'avoir accès aux nouvelles de tous les pays de la francophonie. Si la francophonie est liée par TV5 en information, il faudra bien un jour qu'une soit au niveau des séries et émissions dramatiques. Avec ses 230 millions de locuteurs, il y a tout un marché qui ne demande qu'une offre condensée de contenu de qualité. Le jour où la plateforme de diffusion rêvée verra le jour au Québec, rien n'empêchera d'avoir une section « Séries de la francophonie » où il sera possible pour les Québécois de consommer ce qu'il se fait de mieux ailleurs. Après tout, l'ouverture sur le monde, c'est bien davantage que l'ouverture sur l'anglophonie américaine.

## **C) Le financement et le partage des revenus**

Il faudra que par règlements des gouvernements canadien et québécois soit adopté un prix fixe qui permettra aux clients (consommateurs et citoyens) d'avoir accès à toute cette offre sur cette plateforme et cet argent serve uniquement pour les redevances. C'est bien beau l'accessibilité et le développement de la demande, mais il faut que les artisans de cette culture de langue française gagnent bien leur vie. Il faudra pouvoir taxer un jour ou l'autre NETFLIX pour financer la production de séries originales. Il faudra revoir le modèle des commandites (publicités), afin que les annonceurs et publicistes du Québec puissent avoir la chance de participer au financement d'une telle plateforme. Enfin, il faudra que les câblodistributeurs et les chaînes câblées trouvent un moyen de migrer vers cette nouvelle plateforme, car, tôt ou tard, plus personne ne les syntonisera.

Il y a énormément de joueurs à faire bouger et la tâche est aussi colossale que le recul annoncé de la consommation de productions culturelles en français sur écran. Comme il y a urgence, si le gouvernement du Québec avance d'un pas assuré avec de grands moyens financiers, il engagera dans son sillon les individus et les entreprises les plus productifs et les plus créatifs qui verront jaillir une opportunité inespérée.

## **Conclusion - Une plateforme de diffusion pour aller au-delà de NETFLIX**

### *Une question d'argent et de leadership*

Les innovations technologiques et le bilinguisme d'une bonne partie des francophones font en sorte que les Québécois peuvent se sortir aisément du Québec culturel français. La clientèle autrefois captive migre de plus en plus vers des plateformes de diffusion américaine où l'offre est concentrée et de qualité. Cette concurrence vient chambarder l'industrie télévisuelle québécoise qui était unique au monde pour un aussi petit marché. La télévision québécoise c'est toute une industrie qui fait non seulement vivre des artistes, des producteurs et des diffuseurs, mais aussi des annonceurs et des publicistes. Tout recul de la demande de produits culturels de langue française au profit d'une plateforme américaine signifie des pertes d'emplois et un recul économique puisque les annonceurs d'ici ont plus de difficulté à atteindre leur cible. La langue et la culture ce n'est pas qu'identitaire, c'est aussi économique.

Dans le cadre de cette consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec, nous ne devons pas être les seuls à dire au ministre de la Culture et des Communications qu'il peut en faire énormément pour que le français devienne la langue d'usage dans l'espace public. Le Mouvement Québec français croit fermement que monsieur le ministre Fortin sera à la hauteur de l'ancien chef du Parti libéral du Québec et premier titulaire du ministère des Affaires culturelles, M. Georges-Émile Lapalme, dont les accomplissements furent pratiquement sans égal. Pour ce faire, il faudra être un collecteur de fonds hors pair et un visionnaire, car la tâche à accomplir requiert des sommes considérables qui lui permettront d'être le maître du jeu. En injectant de grandes sommes dans un projet de plateforme de diffusion, il sera plus facile d'amener tous les joueurs de l'industrie dans la direction désirée. Enfin, en proposant un projet qui semble utopiste, dont l'accomplissement, semble aussi souhaitable que compliqué, il pavera la voie vers où il faut aller pour développer la demande de produits culturels en français à l'écran. Il suffit que quelques joueurs embarquent dans cette folie pour que l'idée soit bonifiée au point tel que ceux qui s'y opposaient au départ deviennent des joueurs actifs voulant avoir leur part de gâteau.



## Bibliographie

- 1-ATTALI Jacques (2014), *la francophonie et la francophilie, moteur de croissance durable*, p.54. <http://www.elysee.fr/assets/Uploads/Rapport-Jacques-Attali-la-francophonie-conomique.pdf>
- 2-BÉLANGER Alain et SABOURIN Patrick (2013), *De l'interprétation des indicateurs linguistiques du recensement canadien*, Cahiers québécois de démographie, vol. 42, n° 1, 2013, p. 167-177.
- 3-CASTONGUAY Charles (2014), *Le français langue commune, projet inachevé*, 2014.
- 4-CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (2013), *Redynamiser la politique linguistique du Québec*. [http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis206/a206\\_FaitsSaillants.pdf](http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/avis206/a206_FaitsSaillants.pdf)
- 5-CURZI Pierre (2013), *L'effet anglicisant du déséquilibre du financement des universités*. [http://www.pierrecurzi.org/wp-content/uploads/2013/02/ETUDE\\_Sous-financement\\_Universites.pdf](http://www.pierrecurzi.org/wp-content/uploads/2013/02/ETUDE_Sous-financement_Universites.pdf)
- 6-FERRETTI JEAN (2016), *En matière de francisation et d'intégration, Le Québec rate la cible*, Institut de recherche en économie contemporaine. <http://www.irec.net/index.jsp?p=35&f=1638>
- 7-GRAUTHAUS Michael, *Netflix Has Started An « Arm Race » For Original Content*, 3 mars 2016. <https://www.fastcompany.com/3057425/fast-fced/netflix-has-started-an-arms-race-for-original-content>
- 8-GROUPE NORDICITÉ (2013), *Analyse du soutien public accordé à la radiodiffusion publique et aux autres instruments culturels au Canada*, pour SRC/CBC, p.2. <http://www.cbc.radio-canada.ca/files/cbrc/documents/plus-recentes-etudes/nordicity-analyse-soutien-publique-fr.pdf>
- 9-LECLERC Jacques, *La mort des langues*. [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital\\_mortdeslangues.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_mortdeslangues.htm)
- 10-LEFEBVRE Mathilde (2014), *La bilinguisation des services de santé et des services sociaux du Québec*, Institut de recherche en économie contemporaine, 47 pages. [http://www.irec.net/upload/File/anglaissantenovembre\\_2014vd.pdf](http://www.irec.net/upload/File/anglaissantenovembre_2014vd.pdf)
- 11-ORFALI Philippe, *Investissement de 213 millions de dollars pour la recherche*, Le Devoir, 7 septembre 2016. <http://www.ledevoir.com/societe/education/479392/montreal-quatre-universite-se-partagent-213-millions-de-subventions-en-recherche>
- 12-ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2014), *Le français dans le monde 2014*, p.3. [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/oif\\_synthese\\_francais.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/oif_synthese_francais.pdf)
- 13-PAGÉ Michel (2014), *L'usage du français et de l'anglais par les Québécois dans les interactions publiques Portrait de 2010*, Conseil supérieur de la langue française, 52 pages. <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf328/f328.pdf>
- 14-SABOURIN Patrick et VÉZINA Samuel (2013), *Protection des langues nationales, quelques exemples européens*, Institut de recherche sur le Québec, p.2. [http://irq.quebec/wp-content/uploads/2015/03/No8\\_Langues.pdf](http://irq.quebec/wp-content/uploads/2015/03/No8_Langues.pdf)

15-STATISTIQUE CANADA, Le portrait linguistique en évolution, recensement de 2011.

16-SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PARAPUBLIQUE DU QUÉBEC (2013), *Pour une Administration publique dans la langue officielle du Québec.*

[http://www.sfpq.qc.ca/media/publications/Memoire\\_Charte\\_langue.pdf](http://www.sfpq.qc.ca/media/publications/Memoire_Charte_langue.pdf)

17-TERMOTE Marc (2011), *Perspective démolinguistique du Québec et de la région de Montréal (2006-2056).*

[http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909\\_perspectives\\_demolinguistiques.pdf](http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes2011/20110909_perspectives_demolinguistiques.pdf)

18-THIBEAUDIN Henri (2010), *L'offre d'emploi de langue minoritaire des institutions publiques au Québec et au Canada. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux et des administrations publiques*, Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).

[http://www.irec.net/upload/File/anglaisfranci\\_aisnovembre2011.pdf](http://www.irec.net/upload/File/anglaisfranci_aisnovembre2011.pdf)